



PAR COURRIEL

Québec, le 30 septembre 2026

Madame Roxane Courjal
Sociétaire
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.,
500, Grande Allée Est, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 2J7
rcourjal@mccarthy.ca



INFORMER

**Objet : Projet de construction de nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy - Suivi
de la demande de traitement confidentiel DQ1**



CONSULTER

Madame,



ENQUÊTER

En réponse aux questions complémentaires soumises à l'initiateur par la commission le 16 septembre (DQ1), l'initiateur a présenté une demande de traitement confidentielle pour les questions 1 et 7. Au soutien de cette demande de traitement confidentiel, QSL International Ltée a fait valoir que les renseignements détaillés relatifs à la répartition de son actionnariat ont toujours été traités comme confidentiels. De plus, elle soutient que les données d'exploitation constituent des renseignements commerciaux et opérationnels sensibles. En application de sa Procédure relative au traitement des documents déposés sous le sceau de la confidentialité dans le cadre des travaux d'une commission d'enquête du BAPE, la commission a examiné la demande de l'initiateur. Le résultat de cet examen est le suivant.



AVISER

Concernant la question 1, la commission juge que cette information relève du contexte et n'est pas un élément utile à ses travaux. La réponse reçue sous le sceau de la confidentialité sera détruite de manière définitive, de sorte qu'elle ne sera pas utilisée pour les fins de l'enquête.

Concernant la question 7, la commission est d'avis que les informations présentées dans les lignes suivantes du tableau demandé sont essentielles à son analyse.

Par conséquent, elle demande à l'initiateur de les produire.

- Nombre de navires total
- Tonnage manutentionné total
- Temps total d'attente des navires au large (jours)

L'initiateur peut accompagner ces données d'explications.

Les informations présentées dans les autres lignes du tableau demandé ne sont pas utiles aux travaux de la commission et seront également détruites de manière définitive.

Prenez note que, conformément à la Procédure, votre lettre datée du 25 septembre 2026 ainsi que la présente seront également déposées au dossier de la commission et rendues publiques



Prunelle Thibault-Bédard
Présidente de la commission d'enquête

p.j.: Demande de traitement confidentiel
c. c. : M. Olivier Rochette (QSL International Ltée)
Mme Marie B. Deschamps (QSL International Ltée)